

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
M A I R I E
2 place de l'Eglise
67560 ROSENWILLER
Tél. : 03 88 50 41 66

✉ secretariat@rosenwiller.com



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROSENWILLER

Séance ordinaire du 30 mars 2023 à 20h

Sous la présidence de M. WANTZ Philippe, Maire

Nombre de Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 12

Membres présents : BARABINOT Dominique, EINHART Nicolas, FISCHER6STEGER Anne, HUCK Fernande, HUCK Jean-Georges (Premier adjoint), MEYER Christine, MEYER Eric, MODRY Nathalie, OFFENBURGER Yves, WANTZ Anne-Cécile, WANTZ Philippe (Maire), ZASOVA FRIEDERICH Biljana (Seconde adjointe).

Membres absents et excusés : GRAFF Claude (procuration à HUCK Jean-Georges), MARGUIN Stéphane (procuration à EINHART Nicolas)

Ouverture de la séance : 20h05

Le Maire remercie l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette réunion.

POINT 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales qui énonce que « Lors de chacune de ses séances, le conseil municipal désigne son secrétaire. »,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Désigne, comme secrétaire du Conseil Municipal pour la séance du 30 mars 2023, *Biljana ZASOVA FRIEDERICH*, seconde adjointe.

POINT 2 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 01/03/2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-15,

Le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} mars 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2023

POINT 3 : VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la revalorisation des bases des valeurs locatives par l'Etat augmente de fait les Taxes d'Habitations et Foncières à hauteur de 6%.

Point 3 : VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES - 2023

CONSIDERANT la proposition de la commission des finances réunie le 20 mars 2023 de ne pas modifier les taux d'imposition en 2023,

Entendu les explications du Maire, Philippe WANTZ, rapporteur de la Commission des finances

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

13 votes POUR

1 vote CONTRE

➤ **FIXE** les taux d'imposition pour l'année 2023 comme suit :

Taxes	Taux année 2022	Taux année 2023	Bases d'imposition prévisionnelle 2023	Produit attendu
Taxe d'habitation	21,86	21,86	50 046 €	10 940 €
Taxe foncière bâti	28,71	28,71	719 100 €	206 454 €
Taxe foncière non bâti	88,99	88,99	43 300 €	38 533 €
			TOTAL	255 927 €

POINT 4 : AFFECTATION DU RESULTAT 2022 BUDGET COMMUNE

Suite au vote du Compte Financier Unique (CFU) 2022, le Conseil Municipal peut procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2022

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

CONSTATANT que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 145 899,78 €
- un excédent de fonctionnement cumulé de 310 487,68 €
- un déficit d'investissement de - 181 601,59 €
- un déficit d'investissement cumulé de - 691,69 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, procède au vote, à l'unanimité

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

En fonctionnement :

- 200 000,00 € excédent de fonctionnement capitalisé (1068)
- 110 487,68 € résultat reporté en fonctionnement (002)

En Investissement :

- 691,69 € déficit d'investissement reporté (001)

POINT 5 : VOTE BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2023

POINT 6 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2023

POINT 7 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE 2023

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs de la Commune, du lotissement et de la centrale photovoltaïque pour l'année 2023 en passant en revue les dépenses et les recettes prévisionnelles et en répondant aux questions des conseillers. Les budgets sont votés à l'unanimité des membres présents (voir budgets en annexes 1,2 et 3 du PV)

POINT 8 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023

Monsieur le Maire présente au vote des conseillers municipaux les montants des subventions aux associations. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

➤ **D'ALLOUER**, une subvention aux associations suivantes :

ASSOCIATIONS	Subventions 2023	Subventions 2022	Subventions 2021
Association sportive et culturelle	400 €	400 €	400 €
Amicale des sapeurs-pompiers	700 €	700 €	700 €
Chorale Ste Cécile	500 €	500 €	500 €
Théâtre "S'bratschtalle Theater"	200 €	200 €	200 €
Ligue contre le cancer	200 €	200 €	200 €
Association US MEMORY GRAND EST	100 €	100 €	100 €
Association « Orchestre Harmonie de Griesheim »	350 €		
Association Groupement Action Sociale (GAS)	900 €	900 €	900 €
TOTAL	3 350 €	3 000 €	3 000 €

➤ **D'OUVRIER** les crédits au budget primitif 2023

POINT 9 : DIVERS ET INFORMATIONS

1. **COMPTE-RENDU REUNION CADRE DE VIE DU 13 MARS** : point présenté par Jean-Georges HUCK. Le compte-rendu est annexé au PV
2. **OSTERPUTZ** : point présenté par Jean-Georges HUCK
L'opération du 1^{er} avril a été annulée pour cause de mauvais temps
3. **BILAN SECURITE ROUTIERE** : Le bilan est annexé au PV
4. **INAUGURATION DU 16 AVRIL** : les élus peaufinent le programme de la journée et fixent le planning des tâches de chacun.
5. **SORTIE COMMISSION ACTION SOCIALE** :

En partenariat avec « le Club du Mardi », le Comité d'action sociale de la commune a le plaisir de proposer aux aînés de la Commune une sortie récréative dans la Vallée de Munster le jeudi 25 mai 2023. La Commune prendra à son compte le coût du transport ; restera à la charge des participants le montant de la sortie-déjeuner (hors boissons) compris entre 40 et 45 €.

6. **DIVERS** :

- De nouveaux panneaux, en cours de fabrication, vont remplacer les panneaux directionnels près du Laegerbrunnen qui ne sont plus très lisibles
- Rappel 13 mai à 9h : Journée citoyenne



Séance levée à 22^h 30

Le Maire,
Philippe WANTZ



La secrétaire de séance,
Biljana ZASOVA FRIEDERICH

Le Budget prévisionnel 2023 s'établit au total à **1 392 500 €**

A) Fonctionnement

1) les dépenses prévisionnelles sont fixées à **692 500 €**

- ✓ dont 179 200 € au chapitre 11 (charges à caractère général)
- ✓ dont 210 700 € au chapitre 12 (charges de personnel et frais assimilés)
- ✓ dont 79 000 € au chapitre 14 (atténuation de produits)
- ✓ dont 63 200 € au chapitre 65 (autres charges de gestion courante)
- ✓ dont 300 € au chapitre 66 (charges financières)
- ✓ dont 100 € au chapitre 67 (charges exceptionnelles)

- opération d'ordre 023 : 160 000 € (équilibre du budget)

2) les recettes prévisionnelles sont fixées à **692 500 €**

- ✓ dont 3000 € au chapitre 013 (atténuation de charges)
- ✓ dont 43 500 € au chapitre 70 (produits des services, domaines et ventes diverses)
- ✓ dont 48 000 € au chapitre 73 (impôts et taxes)
- ✓ dont 400 000 € au chapitre 731 (impositions directes)
- ✓ dont 74 000 € au chapitre 74 (dotations, subventions et participations)
- ✓ dont 13 312,32 € au chapitre 75 (autres produits de gestion courante)
- ✓ dont 100 € au chapitre 76 (produits financiers)
- ✓ dont 100 € au chapitre 77 (produits exceptionnels)
- ✓ dont 110 487,68 € excédent de fonctionnement reporté (002)

Remarque :

- ✓ augmentation des dépenses de fonctionnement de 84 198,63€ principalement chapitres 011 et 012 (énergie et personnels)
- ✓ diminution des recettes de fonctionnement de 12 188,83 €
- ✓ CAF nette en progression de 97 432,61 € à 121 500 €

B) Investissement

1) Les dépenses prévisionnelles sont fixées à 700 000,00 €

- dépenses réelles hors opérations d'ordre :
 - ✓ dont 529 308.31 € au 2131 (projet école en prévision et autres)
 - ✓ dont 110 000 € au 2115 (Achat terrain Antoine Richert)
 - ✓ dont 10 000 € au 2151 (réseaux de voirie)
 - ✓ dont 22 500 € capital emprunt à rembourser
 - ✓ dont 20 000 € au 212 (entrée village)
 - ✓ dont 3500 € au 2183 (matériel informatique)
 - ✓ dont 3000 € au 203 (frais d'études)
 - ✓ dont 1000 € au 204 (subvention d'équipement versée)
 - ✓ dont 691.69 € au 001 de déficit d'investissement reporté

2) les recettes prévisionnelles sont fixées à 700 000,00 €

- ✓ dont subventions (Département + Etat + Autres) : 170 000.00 €
- ✓ dont FCTVA + TA : 170 000.00 €
- ✓ dont excédent de fonctionnement capitalisé (1068) : 200 000.00 €
- ✓ dont virement prévisionnel section fonctionnement : 160 000,00 €

Remarque :

- ✓ Budget investissement en déficit en 2022 suite au décalage des recettes de subventions

A noter pour les prochains exercices :

- ✓ Augmentation des recettes fiscales suite au lotissement (fonctionnement)
- ✓ Augmentation des recettes de la taxe d'aménagement (investissement)

Exercice : 2023

PROPOSITION DE BUDGET 2023

Lotissement : Flachsberg
Commune : ROSENWILLER

FONCTIONNEMENT						RECETTES					
DEPENSES			PREVISIONS			RECETTES			PREVISIONS		
article	Niv	intitulé	observations	002	002	article	Niv	intitulé	observations	002	002
002	002	résultat fonct. reporté	déficit	0,00	0,00	002	002	résultat fonct. reporté	excédent	377 810,15	377 810,15
6015	011	Terrains à aménager	acquisition du terrain	0,00	0,00	7015		vente terrains aménagés	vente parcelles	1 000 000,00	1 000 000,00
6045	011	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre, voirie, VRD...	5 000,00		7083		Locations diverses			
605	011	travaux	Divers frais stockables	300 000,00		7473		Subvention du département			
608	011	frais accessoires	Divers frais stockables	0,00		774		subvention exceptionnel subv. budget principal			
6522	65	Reversement de l'excédent	au budget principal	17 500,00							
6611	66	intérêts emprunt		17 500,00							
7133	042	variation des en cours	Annul stock initial	1901 954,09		7133	042	variation des en cours	intégration stock final		
7133	042	variation des en cours	constatation des recettes								
71355	042	Variation du stock	Annul stock initial	0,00		71355	042	variation terrains aménagés	intégration stock final	2 224 454,09	2 224 454,09
71355	042	Variation du stock	constatation des recettes	1 377 810,15							
608	043	frais accessoires	transfert intérêt emprunt	17 500,00		796	043	transfert charges	transfert intérêts emprunt	17 500,00	17 500,00
		TOTAL	TOTAL	3 619 764,24				TOTAL	TOTAL	3 619 764,24	3 619 764,24
EQUILIBRE						EQUILIBRE					
DEPENSES						RECETTES					
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	001	article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	001
001	001	résultat inv. reporté	déficit	2 653 356,06	001	001	001	résultat inv. reporté	excédent	1 588 045,91	1 588 045,91
1641	16	emprunt	remboursement capital	2 653 356,06	1641	16	16	emprunt	Souscription		
1687	16	avance commune	Remboursement à la commune		1687	16	16	avance commune	Versement par la commune		
3351	040	Stocks de terrains-en cours	Int stock final-Terrains		3351	040	040	Stocks de terrains-en cours	Annul stock initial-Terrains	1 901 954,09	1 901 954,09
3354	040	Stocks d'études-en cours	Int stock final-Etudes		3354	040	040	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes		
3355	040	Stocks de travaux-encours	Int stock final-Travaux		3355	040	040	Stocks de travaux-encours	Annul stock initial-Travaux		
33581	040	Stock annexes-en cours	Int stock final-annexes		33581	040	040	Stock annexes-en cours	Annul stock initial-annexes		
33586	040	Stocks financiers - en cours	Int stock final-frais financiers		33586	040	040	Stocks financiers - en cours	Annul stock initial-frais financiers		
3555	040	Stock final - terrains	intégration du stock final	2 224 454,09	3555	040	040	reprise stock initial-terrain	Annul stock initial-Terrains	1 377 810,15	1 377 810,15
		TOTAL	TOTAL	4 877 810,15				TOTAL	TOTAL	4 877 810,15	4 877 810,15
EQUILIBRE						EQUILIBRE					

ANNEXE 3 : Budget Centrale Photovoltaïque

Situation comptable - ROSENWILLER CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Budget

FONCTIONNEMENT : Dépenses de fonctionnement

Code	Libellé	Total budget 2022	Réalisé 2022	Total budget 2023
011	Charges à caractère général	1 750,00	495,68	3 700,00
6053	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	500,00	295,68	1 600,00
6156	Maintenance	500,00	0,00	600,00
6168	Autres	250,00	0,00	400,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	200,00	100,00
635111	Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	0,00	0,00	1 000,00
66	Charges financières	1 250,00	1 048,04	1 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 250,00	1 009,71	1 100,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	38,33	100,00
023	Virement à la section d'investissement			700,00
023	Virement à la section d'investissement			700,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000,00	0,00	10 000,00
6811	Dotations amort.des Immo. Incorporelles & corporelles	5 000,00	0,00	10 000,00
	Totaux	8 160,00	1 703,72	15 600,00

Recettes de fonctionnement

Code	Libellé	Total budget 2022	Réalisé 2022	Total budget 2023
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	8 160,00	6 756,05	10 547,67
701	Ventes de produits finis et intermédiaires	8 160,00	6 756,05	10 547,67
002	Excédent de fonctionnement reporté			5 052,33
002	Excédent de fonctionnement reporté			5 052,33
	Totaux	8 160,00	6 756,05	15 600,00

INVESTISSEMENT : Dépenses d'investissement

Code	Libellé	Total budget 2022	Réalisé 2022	Total budget 2023
16	Emprunts et dettes assimilés	10 000,00	12 701,63	65 000,00
1641	Emprunts en euros	44 000,00	12 701,63	65 000,00
21	Immobilisations corporelles	180 000,00	140 287,42	14 500,00
2135	Instal.géné.agencements.aménagements des construc	30 000,00	122 190,00	14 500,00
2153	Installations à caractère spécifique	150 000,00	18 107,42	0,00
	Totaux	224 000,00	152 999,05	79 500,00

Recettes d'investissement

Code	Libellé	Total budget 2022	Réalisé 2022	Total budget 2023
13	Subventions d'investissement reçues	73 800,04	73 014,40	3 584,69
1311	Etat et établissements nationaux	50 000,00	50 000,00	0,00
1312	Régions	23 800,04	23 014,40	3 154,40
1328	Autres			430,29
16	Emprunts et dettes assimilés	60 000,00	60 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	60 000,00	60 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement			700,00
021	Virement de la section de fonctionnement			700,00
001	Excédent d'investissement reporté	85 199,96	85 199,96	85 215,31
001	Excédent d'investissement reporté	85 199,96	85 199,96	85 215,31
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000,00	0,00	10 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	5 000,00	0,00	10 000,00
	Totaux	224 000,00	218 214,36	79 500,00

REUNION COMMISSION CADRE DE VIE DU 15 MARS 2023

NOTRE BOUSSOLE : La protection de notre environnement



ORDRE DU JOUR :

- Point le marché Not und Guet
 - Fonctionnement avec Ros'ace
 - Axes d'améliorations
 - Date du prochain marché à thème (after work)
- Formation compostage
 - Réflexion sur la communication
- Osterputz



• Fleurissement



- Prochaines échéances
 - Travaux de printemps au verger communal et haies
 - Osterputz : samedi 1er avril
 - Journée citoyenne : samedi 13 mai

• Divers

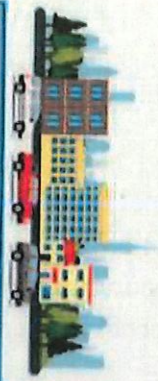
PROJETS 2023

- Mur du cimetière
- Arrosage automatique
- Jardin Heidt (lui donner un nom)

INFORMATION ÉLU
#PRÉSENTSPOURLESÉLUS
Commune de : 67410 ROSENWILLER

Période P-1 : 01 / 2021 à 12 / 2021
Période P : 01 / 2022 à 12 / 2022

↳ <https://mille.com>



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

 Nombre total d'infractions Dont : - infractions stupéfiants-Alcool Total heures de sécurité routière Nombre d'accidents corporels Nombre de tués Nombre de blessés	P-1	P
	4	1
2	0	
12	4	
0	0	
0	0	
0	0	

INTERVENTION

 Nombre total d'interventions Dont : - délits - infractions - accidents de circulation - tapages - divagations - arrêts publics et manifestes	P-1	P
	58	27
5	3	
0	0	
3	3	
1	0	
0	0	



DELINQUANCE

 Nombre total d'actes ou biens Dont : - Contraintes - Voies des véhicules - Destructions et dégradations - Débris ou déchets	P-1	P
	0	2
0	1	
0	0	
0	0	
0	0	

PRÉVENTION

 Actions de prévention en heures / gendarme	P-1	P
	173	21

PRÉSENCE

 Total heures / gendarme sur la commune	P-1	P
	511	327

#RÉPONDREPRÉSENT

